

RÉSUMÉ DU RAPPORT RÉUNION RÉGIONALE OCSO RÉGION NÉERLANDOPHONE

Abbaye O.L. Vrouw van Koningsoord

Arnhem

24-26 avril 2017

PRÉSENTS

Supérieurs

M. Julian	Arnhem
M. Rebekka	Bocholt
M. Beatrijs	Brecht
D. Alberic	Schiermonnikoog
D. Malachias	Echt
D. Bernardus	Tilburg
D. Nathanaël	Westmalle
D. Manu	Westvleteren

délégués

Sr. Pascale
Sr. Tamar
Sr. Lutgardis
Fr. Jelke
Fr. Wigbert
Fr. Stefaan

Absents excusés

D. Daniël	Zundert	Fr. Christiaan
D. Clemens	Bornholm	

Invités

D. Timothy	Rome – Membre du conseil de l'Abbé General
------------	--

Secrétaire

Sr. Margareth	Arnhem
---------------	--------

1. Ouverture

Dom Bernardus ouvre la réunion avec une prière de Mgr De Korte, évêque du diocèse 's-Hertogenbosch. Il souhaite la bienvenue aux personnes présentes, en particulier à Dom Timothy.

Les communautés de Zundert et Bornholm ne sont pas représentées. Une carte est envoyée à Dom Daniël et aux Frères de Zundert en signe de fraternité.

2. Rapport de la Réunion Régionale Zundert 2016 précédente

Le rapport est passé en revue. Il n'y a pas d'autres observations. Le rapport est approuvé de façon définitive, grâce à Sr. Margareth.

3. Rapports de Maison

Lecture est donnée par les supérieurs ou les délégués des rapports de maison qui ont été dressés en vue du prochain Chapitre Général 2017, après quoi, l'occasion est donnée de poser des questions. Il en est fait largement usage en raison du grand intérêt, de la fraternité et de l'implication.

4. Établissement du rapport régional en vue du Chapitre Général 2017.

Les supérieurs avaient répondu au préalable aux trois questions se rapportant au rapport régional. Lecture a été donnée des réponses et il en a été discuté succinctement. Tous les maisons ont étudié en profondeur les questions. Beaucoup de travail en commun a été consacré aux réponses. Pour répondre aux questions, la majorité des maisons se sont basés sur leur propre situation, d'autres sur celle de la région. Les réponses font apparaître une grande unité en ce qui concerne le vécu au sein des maisons. Cet exercice a été considéré comme particulièrement enrichissant.

Dom Malachias (Echt) et Sr. Tamar (Klaarland) ont été désignés pour rédiger un texte provisoire. Ce texte a été soumis à discussion et a été modifié pour quelques points mineurs. Le texte a ensuite été adopté à l'unanimité.

RAPPORT RÉGIONAL EN VUE DU CHAPITRE GÉNÉRAL 2017

Question 1. Fruits depuis Vaticanum II et inconvénients

Notre région se voit bénie de nombreux fruits qui lui ont été donnés en partage, grâce aux développements qui se sont produits au cours des cinquante dernières années. Pour en nommer les plus importants : grâce à l'unification des moines de chœur/moniales de chœur et frères/sœurs convers, la communauté s'est fortement rapprochée ; une orientation claire s'est fait jour au niveau de la vie contemplative, notamment du fait que les observances ont tenu une place moins importante est que le danger du légalisme a été discerné ; le lectio divina et la vie des textes sources de monachisme, qui sont devenus de plus en plus accessibles, ont été redécouverts en leur puissance nourricière ; parallèlement à une attention accrue à l'intériorité de chacun personnellement, la vie réelle humaine et la vie en communauté ont reçu une plus grande importance ; l'implication dans et la disponibilité envers la vie en commun sont devenues plus grandes, ce qui se reflète dans la place plus importante prise par nos hôtelleries et dans l'attention en faveur du dialogue œcuménique et interreligieux vécu. L'introduction de la langue maternelle dans la liturgique y a contribué largement. Comme l'introduction de la langue populaire dans notre région a été réalisée en collaboration avec l'OSB et l'OCist, une collaboration étroite s'est ainsi instaurée dans d'autres domaines monastique et qui est vécue par notre région comme particulièrement précieuse.

À titre d'inconvénients de ces développements, nous pouvons citer : après la disparition de l'ancienne « clarté » et d'un exercice du pouvoir plus autoritaire, d'une part, et du fait qu'une importance plus grande est attachée à la responsabilité de chacun, d'autre part, il n'a toujours pas été possible de trouver un équilibre ; le silence et le retrait du monde semblent menacés.

Par ailleurs, contrairement à ce que laisse préjuger la question, nous ne souhaitons pas considérer Vatican II comme le grand tournant. Nous devons et pouvons-nous ressourcer en permanence et, simultanément, nous ouvrir au *kairos* de notre époque, tout en nous protégeant des menaces de notre époque, pour ainsi conduire notre vie vers l'avenir.

Question 2. Notre tâche et notre engagement prophétiques envers la nouvelle évangélisation

Les abbayes cisterciennes ne sont pas des enclaves situées en dehors de l'esprit du temps de sécularisme et d'individualisme. Nous devons le reconnaître et essayer de les ouvrir dans un esprit évangélique.

Notre mode de vie est déjà prophétique en soi : la gratuité de notre vie, le fait d'être libre pour Dieu sans obligation de prestation ; nous montrons ce que signifie être à la recherche de Dieu, de placer Dieu au centre et de vivre de sa miséricorde. Par notre vie communautaire, à travers le don de soi et aussi en toute fragilité, nous offrons un témoignage fort contre l'esprit individualiste de notre temps. Par notre soin pour la beauté et pour l'environnement, nous faisons preuve de respect pour la création et pour le Créateur.

Nous nous engageons à notre manière en faveur de l'évangélisation en recevant des hôtes et en les faisant participer à la liturgie ; certaines communautés ont une amicale cistercienne et certains maisons offrent même une formation explicite. Le fait de fournir des témoignages à l'intérieur comme à l'extérieur y contribue également.

Question 3 : Les quatre piliers de l'Opus Dei, la prière personnelle, la lectio et travail et leur impact sur la vie fraternelle

Dans toutes les communautés, l'on discerne une application au niveau de chacun de ces quatre piliers, mais pour la plupart des communautés, la recherche d'un équilibre constitue un défi permanent. L'absence d'équilibre entre ces quatre piliers est source de tension inévitable au sein de la communauté et entre les différentes générations.

Dans les communautés de notre région, la liturgie est généralement bien soignée.

Le facteur travail a tendance à peser plus lourd dans la balance dans certaines communautés où le travail est indispensable comme source de revenus. Une grande vigilance est alors requise pour éviter que la prière et le lectionnaire ne soient relégués à une place accessoire. D'autres communautés courent le danger que le lien entre revenu et travail se perde et que le pilier travail dégénère en «occupations intéressantes».

5. Rapport de la Commission Centrale Roscrea 2016 par Dom Bernardus.

Immédiatement après la réunion de la Commission Centrale, Dom Bernardus avait déjà envoyé le 20 juillet 2016 un rapport aux supérieurs. Ce rapport et le rapport officiel de la Commission Centrale ont été rapidement passés en revue.

6. Révision votes 47-50 du Chapitre Général 2014 et de la procédure régionale.

M. Rebekka nous a présenté les deux sujets qui seront traités selon la procédure ordinaire à l'occasion du Chapitre Général. À l'issue d'une discussion étendue, il a été décidé de prendre

comme sondage d'opinion les scrutins proposés par la commission juridique. Il est clair que notre région veut maintenir l'âge limite de 75 ans.

7. Adaptation C.67 et encadrement d'une communauté en état de fragilité croissante

Dom Alberic nous a présenté les deux sujets qui seront traités à l'occasion du Chapitre Général selon la procédure extraordinaire. La qualité des deux documents de travail est particulièrement appréciée au cours de la discussion. L'introduction de Dom Alberic a permis de se faire une idée claire de tous les acteurs en lice. Il est toujours très important d'examiner d'abord la question de savoir comment les maisons peuvent s'entraider avant de procéder à une suppression directe. C'est la raison pour laquelle la réunion plaide en faveur d'une étude plus attentive de la question de rendre les maisons en situation fragile dépendantes d'une autre maison, soit en vue d'une fermeture définitive, soit en vue d'une vie nouvelle. Pour l'heure, une maison ne peut devenir dépendante d'une autre (la solution dite d'annexe) que si l'on procède d'abord à sa suppression; ensuite on peut mettre en place une annexe. Il devrait être possible de rendre une maison dépendante d'une autre— de manière permanente ou temporaire— sans avoir à procéder d'abord à sa suppression.

8. Patres Immediati

Dom Malachias nous a présenté le sujet concernant les Patres Immediati dont il sera question à l'occasion du Chapitre Général selon la procédure extraordinaire. Le document de travail est particulièrement apprécié au cours de la discussion, en particulier l'importance que le document accorde à l'aspect spirituel de la fonction de Père Immédiate. La situation actuelle est jugée très complexe et aucune réponse simple ne pourra être trouvée. L'on hésite devant le terme de «famille de filiales». Les propositions autour de Mater Immediatae ou une implication élargie des abbesses ne sont pas illusoires. La proposition d'un visiteur pour une région déterminée est déclinée, étant donné qu'un visiteur n'est pas la même chose qu'un Père Immédiate. Les conseillers du Père Général ne pourraient-ils pas devenir Père Immédiate (délégué) ? La réunion ne voit pas de vraie solution, mais estime que la discussion est une excellente préparation au Chapitre Général.

9. Candidats à la fonction de conseiller du Père Général

Sr. Rebecca nous a présenté le sujet concernant les candidats à la fonction de conseiller du Abbé Général, ainsi que la question y afférente de savoir si les supérieurs pourraient retirer le nom de membres nominés de leur communauté lors du Chapitre Général. Lors de la discussion, il est une nouvelle fois insisté sur l'importance de désigner des candidats compétents, et non pas seulement en fonction de la langue ou sur la base de l'origine.

10. Prévention d'abus sexuel

Dom Manu et Sr. Pascale ont rendu compte de leurs travaux concernant la rédaction de directives régionales pour la **prévention d'abus sexuel**. Cela leur avait été demandé à l'occasion de la Réunion Régionale 2016. Les documents ont été approuvés par la réunion. Chaque maison doit adapter les directives en fonction de sa propre situation. Les directives

doivent être conservées dans une chemise et pouvoir être consultées par tout un chacun. Il est insisté sur le fait que tout le monde doit travailler sérieusement aux directives et qu'il est important d'intégrer des informations sur ce sujet dans les bulletins d'information de chaque hôtellerie.

11. Secrétaire régionale de la formation

Sr. Benedict (Arnhem) a fait un compte rendu en sa qualité de **secrétaire régionale de formation** au sujet de ses travaux. La session de formation commune avec les bénédictins se déroule de façon favorable. On compte actuellement 25 frères et sœurs (OSB + OCSO) qui y participent. Sr. Benedict propose également un certain nombre d'initiatives nouvelles. Les supérieurs insistent pour qu'une session soit organisée autour du comportement transgressif dans le sens le plus large du terme. Sr. Benedict va s'en occuper.

12. VOTES RÉUNION RÉGIONALE NED 2017

Pour sonder l'opinion de la région sur le thème de la révision des votes 47-50 du Chapitre Général 2014, un sondage d'opinion sera organisé au sujet des votes proposés dans le document de travail de la commission juridique.

VOTE 1 : (option A)

On ajoute un nouveau ST à la C 39.3 (le ST 39.3.A. demeure inchangé)

ST 39.3.A bis :

Un moine ou une moniale ayant atteint les 75 ans ne peut être ni élu(e) ni postulé(e).

Nous approuvons le ST 39.3.A bis.

OUI 11 - NON 0 – ABST 1 vote accepté

Si ce vote est accepté, on ne prend pas le vote 2

VOTE 2 : (option B)

On complète le ST 39.3.A laissant la possibilité d'une postulation d'un(e) candidat(e) de plus de 75 ans :

Le candidat (la candidate) doit être âgé(e) d'au moins 35 ans et ne pas avoir atteint les 75 ans.

Nous approuvons le ST 39.3.A complété.

OUI - NON - ABST.

Si ce vote est accepté, on prend le vote 3

VOTE 3 : (limitation de l'Option B)

On ajoute le ST suivant à la CST 40 :

ST 40.A bis :

L'abbé/abbesse ayant été postulé(e) à un âge supérieur à 75 ans et dont la postulation a été confirmée, offrira spontanément sa démission au prochain Chapitre Général.

Nous approuvons le ST 40.A bis.

OUI - NON - ABST.

Si ce vote est accepté, on ne prend pas le vote 4.

VOTE 4 : (limitation de l'Option B)

ST 40.A bis :

Le/la candidat(e) ayant été postulé(e) à un âge supérieur à 75 ans et dont la postulation a été confirmée, est en charge pour un mandat de 3 ans.

Nous approuvons le ST 40.A bis

OUI - NON - ABST.

VOTE 5 : (question connexe)

On ajoute un ST 40.A ter (ou 40.A bis, si le vote 3 est négatif) qui fixe dans les Constitutions ce qui se fait généralement jusqu'ici :

ST 40.A. ter (ou 40.A bis) :

L'Abbé (Abbesse) dont la démission à l'âge de 75 ans n'a pas été acceptée, la présente de nouveau au Chapitre suivant.

Nous approuvons le nouveau ST 40.A ter (ou 40.A bis)

OUI 11 - NON 0 – ABST 1 vote accepté

VOTE 6 en relation avec la désirabilité d'une maison dépendant

Nous souhaitons que soit examinée la possibilité pour une maison de devenir dépendante d'une autre maison - de manière temporaire ou permanente -, sans qu'il soit nécessaire de procéder d'abord à sa fermeture.

OUI 12

NON 0

ABSTENTION 0

vote accepté

VOTE 7 en relation avec le rapport régional

Nous approuvons le projet de texte du rapport régional.

OUI 12

NON 0

ABSTENTION 0

vote accepté

13. Points mineurs.

13.1 Les supérieurs se sont rencontrés une seule fois.

Cette rencontre pastorale a été vécue comme un événement très positif et enrichissant.

13.2 Les lettres de voyage du Père Général

Dom Bernardus a signalé que de la traduction vers le néerlandais des lettres de voyage a été interrompue du fait que cela demande énormément de temps et que leur contenu est d'importance relative. Les lettres sont accessibles sur le site Web de l'Ordre dans les trois langues officielles.

13.3 Édition de la nouvelle traduction des Constitutions et des Statuts

Compte tenu des points toujours en suspens concernant les Constitutions et Statuts, il n'a pas encore été opté pour un format d'impression de l'édition définitive. Toutefois, une version numérique est disponible pour tous les maisons. Cette version sera envoyée. Chaque maison peut utiliser provisoirement une version photocopiée. L'on est d'accord avec cette solution temporaire.

14. Clôture

Dom Bernardus remercie les participants à la réunion pour leur engagement, leur implication et leur patience. L'ambiance de la réunion se ressent de la situation dans la communauté de Zundert et du décès de Sr. Ruth de Klaarland. C'est la raison pour laquelle M. Rebekka et Sr. Tamar ont dû rentrer précipitamment. Dom Bernardus remercie M. Julian et la communauté d'Arnhem pour leur chaleureuse hospitalité avant de prononcer la clôture de la réunion.

Prochaine réunion : 9-12 avril 2018 Abbaye de Westmalle